

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_036 | Naissance de la clinique.CollectionBoite_036-8-chem | Hôpitaux pendant la révolution \(pour insensés\). Item](#)[Visite des fous \(An XI\)](#)

Visite des fous (An XI)

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb036_f0133

SourceBoite_036-8-chem | Hôpitaux pendant la révolution (pour insensés).

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Références bibliographiques Conseil général de l'administration des hospices de Paris, Rapports au conseil général des hospices, sur les hopitaux et hospices, les secours à domicile, la direction des nourrices, Paris, de l'Imprimerie des hospices civils, Fructidor an XI [1802]

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 25/08/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Ville du Lou.

(An XI)

n^o 2^o des
Hospices

" J'ai de l'attention au Coit, sur
 les rapports de police a été d'arrêter la
 curieuse indigne qui amène des étrangers
 dans les loges du Lou, pour faire un amusement,
 quelque chose de leur malheur. Et nous
 dans les lieux où les inconnus sont renfermés
 que les personnes chargées de les servir et de
 les secourir, ou des sup^r qui ne peuvent assurer
 si les intentions du Coit sont satisfaites
 ou non ?

Rapp. au Coit g^o des Hospices

An XI - 185



